



**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016**

**Présents :** Alexandra ARDIET, Alain CUENOT, Christophe DEMESMAY, François GUILLAUME, Thierry MOREL, Eliane POULNOT, Isabelle REBILLOT, Paulina REQUENA (à partir du point 5), Thérèse ROBERT, Didier SALINS, Gérard THOMAS

**Excusés :** Cédric CHAROLLE, Edouard EUVRARD, Paulina REQUENA (du point 1 au point 4), Sandrine SIGONNEY

**Procurations :** de Cédric CHAROLLE à Thierry MOREL, Edouard EUVRARD à Didier SALINS, Paulina REQUENA à François GUILLAUME (pour les points 1 à 4) et Sandrine SIGONNEY à Alexandra ARDIET

**Secrétaire de séance :** Christophe DEMESMAY

\*\*\*\*\*

*Le procès-verbal de la réunion du 4 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### **1- Approbation des comptes administratifs 2015**

Les comptes administratifs 2015, issus des opérations comptables réalisées par la Commune sur l'année et dont les résultats figurent ci-dessous, sont unanimement approuvés par le Conseil municipal (la dernière colonne des tableaux dresse un résultat global tenant compte des reports des exercices budgétaires antérieurs).

<b>Commune</b>	Dépenses	Recettes	Résultats comptables 2015	Résultats de clôture 2015 (compte-tenu des reports antérieurs)
Fonctionnement	360 912.81	412 292.78	51 379.97	127 795.65
Investissement	134 697.86	277 801.04	143 103.18	48 358.62
Solde	495 610.67	690 093.82	194 483.15	176 154.27

<b>Forêt</b>	Dépenses	Recettes	Résultats comptables 2015	Résultats de clôture 2015 (compte-tenu des reports antérieurs)
Fonctionnement	56 674.49	64 455.40	7 780.91	89 602.45
Investissement	27 942.77	13 764.64	-14 178.13	-24 342.77
Solde	84 617.26	78 220.04	-6 397.22	65 259.68

<b>Assainissement</b>	Dépenses	Recettes	Résultats comptables 2015	Résultats de clôture 2015 (compte-tenu des reports antérieurs)
Exploitation	22 977.36	29 086.62	6 109.26	40 184.55
Investissement	19 034.62	14 735.08	-4 299.54	7 531.16
Solde	42 011.98	43 821.70	1 809.72	47 715.71

<b>CCAS</b>	Dépenses	Recettes	Résultats comptables 2015	Résultats de clôture 2015 (compte-tenu des reports antérieurs)
Fonctionnement	1 727.82	1 653.00	-74.82	427.66

## **2- Approbation des comptes de gestion dressés par le Receveur**

Les comptes de gestion 2015, issus des opérations comptables réalisées par la Direction des Finances Publiques dans le cadre du contrôle des comptes de la Commune, se montrent en tous points conformes aux comptes administratifs précédemment présentés. Ils sont donc unanimement approuvés par les membres du Conseil municipal.

## **3- Taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti**

Afin d'équilibrer le budget prévisionnel 2016, le Conseil municipal décide, par 13 voix pour et 1 abstention, une légère augmentation des taux d'imposition communaux (+ 0.24 point pour la taxe d'habitation, + 0.30 point pour la taxe sur le foncier bâti et + 0.50 point pour la taxe sur le foncier non bâti).

*Pour un habitant moyen et en intégrant au calcul les nouvelles bases fiscales déterminées par l'Etat, cette décision induit les augmentations suivantes : + 7 € sur la taxe d'habitation, + 6 € sur la taxe sur le foncier bâti et + 1 € sur la taxe sur le foncier non bâti.*

Au niveau des contrôles de l'Etat, les budgets communaux doivent obligatoirement être votés en équilibre, sans la prise en compte des reports des exercices antérieurs. Cette notion se mesure principalement par la capacité d'autofinancement qui correspond d'une manière simplifiée à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, à laquelle il convient de soustraire le remboursement du capital des emprunts.

La chute des dotations de l'Etat et les nouvelles charges qui pèsent sur les communes françaises réduisent leur capacité d'autofinancement, ce qui conduit les collectivités à prendre des mesures en vue de diminuer les dépenses de fonctionnement et de contrebalancer la diminution des aides de l'Etat par une augmentation des impôts ou l'augmentation de la facturation de certains services aux usagers. Sans ces mesures assez rigoureuses sur le plan de la gestion de nos villages, la pérennité de ceux-ci risque malheureusement très vite d'être remise en question.

La variation des taux d'imposition communaux entre 2015 et 2016 est détaillée dans le tableau ci-après.

Taxes	Taux de 2015	Taux votés	Bases d'imposition	Produit attendu
Taxe d'habitation	12.24 %	12.48 %	734 800	91 703 €
Taxe foncier bâti	15.02 %	15.32 %	601 600	92 162 €
Taxe foncier non bâti	25.41 %	25.91 %	22 400	5 804 €
				189 672 €

## **4- Vote des budgets 2016**

Les budgets 2016, qui, dans le tableau présenté ci-après, tiennent compte des reports des exercices antérieurs, sont approuvés par 12 voix pour et 2 voix contre pour le budget principal et à l'unanimité pour les autres.

L'importance des reports des années précédentes permettra de faire face à un certain nombre d'investissements prévus sur le mandat en cours, sans faire appel à l'emprunt (notion de fonds propres). Eu égard à la faible capacité d'autofinancement dégagée pour l'instant, en partie en raison des emprunts préalablement contractés, la Commune ne peut pas, à court terme, souscrire de nouveau crédit pour réaliser ses projets. Ces derniers, qui seront permis grâce aux reports des exercices précédents, auront pour la plupart comme finalité un retour d'investissement à court terme, ce qui permettra d'améliorer la capacité d'autofinancement actuellement très faible de notre Commune et d'envisager l'avenir plus sereinement.

<b>BUDGET</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Commune</b>	Fonctionnement	429 090 €	556 885 €
	Investissement	123 550 €	209 092 €
<b>Forêt</b>	Fonctionnement	64 960 €	105 259 €
	Investissement	47 643 €	47 643 €
<b>Assainissement</b>	Exploitation	28 112 €	67 622 €
	Investissement	45 278 €	49 743 €
<b>CCAS</b>	Fonctionnement	1 900 €	2 029 €

#### **5- Subventions aux associations**

Le Conseil municipal décide unanimement d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'exercice 2016 :

- Les Galopins de Gennes : 500 €
- Le Comice du Plateau : 50 €
- RézoSaône : 50 €
- Le Secours Populaire : 50 €

#### **6- Indemnité de gardiennage de l'église communale**

Par 13 voix pour et 1 voix contre, elle est attribuée au prêtre pour un montant de 100 € au titre de l'exercice 2016.

#### **7- Fonds de soutien à l'investissement public 2016**

Par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, le Conseil municipal formule une demande de subvention à la Préfecture au titre du Fonds de soutien à l'investissement public pour le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à plaquettes bois à la salle polyvalente et pour les travaux d'isolation du bâtiment.

Les quelques oppositions soulevées par certains membres de l'assemblée ne concernent pas le principe de demande de subvention, mais le chiffrage financier établi par le bureau d'études en charge du dossier qui s'avère imprécis à ce stade de la prestation.

#### **8- Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent**

Par 11 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, la Commune adhère au groupement de commandes permanent proposé par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Le principe de ce service consiste à pouvoir réaliser des groupements de commandes (travaux, services, fournitures) entre les communes de la C.A.G.B. qui le souhaitent sans qu'une délibération des conseils municipaux, qui retarde la réactivité des dossiers en raison des périodicités des réunions, soit obligatoire.

L'adhésion est gratuite, la facturation aux communes se faisant uniquement en fonction des groupements de commandes auxquels elles décideront d'adhérer.

\*\*\*\*\*

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Urbanisme : dossiers acceptés**

- Le 12 mars : DP 025.267.16.C0002 : ravalement d'une façade de bâtiment rue de la Maltière
- Le 14 mars : DP 025.267.16.C0003 : installation d'une piscine rue du Chanois
- Le 14 mars : DP 025.267.16.C0004 : construction d'un abri de jardin rue du Chanois

### **Intercommunalité**

Le Schéma départemental de coopération intercommunale vient d'être approuvé par le Préfet. A contrario au projet qui avait été présenté aux collectivités en automne 2015 et eu égard aux arguments avancés par les Communes adhérentes, le SIVU SAGES qui gère les équipements footballistiques de Montfaucon, Morre, Gennes et La Vèze ne sera pas dissout.

Le Syndicat des Alaines projette d'organiser une réunion avec les Conseils municipaux des trois Communes adhérentes (Saône, Montfaucon et Gennes) pour évoquer les scénarii relatifs au transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. 100 000 € ont par ailleurs été prévus au budget 2016 du Syndicat pour des travaux d'aménagement de la station d'épuration intercommunale de Saône.

### **Naissance**

Nous saluons la naissance de Romane, le 22 mars à Besançon, dont les parents, Monsieur et Madame Diomède, sont domiciliés rue de la Corvée. Bienvenue à la demoiselle et félicitation aux parents.

### **Décès**

Monsieur Michel Robert nous a quittés le 1<sup>er</sup> mars dernier à l'âge de 81 ans. L'ensemble des membres du Conseil municipal présente ses condoléances à la famille et aux proches du défunt.

*En raison des très nombreuses demandes d'habitants du village et d'une volonté du Conseil municipal de transmettre les informations liées à l'Etat-Civil malgré les difficultés rencontrées avec un particulier à ce sujet, il a unanimement été décidé de faire à nouveau figurer les naissances, mariages et décès sur les comptes rendus.*

***Afin d'éviter les mécontentements, il est demandé aux particuliers qui souhaitent que les informations liées à l'Etat-Civil concernant leur famille ne soient pas publiées de bien vouloir en informer la mairie qui tiendra compte de leur souhait.***

### **Centre aéré d'été**

La Commune organisera un centre aéré entre le 11 et le 22 juillet sur les thèmes de l'eau et des jeux en folie.

### **Fermeture du secrétariat de mairie**

Durant les vacances de printemps, la mairie sera fermée le jeudi 14 et le samedi 23 avril.

### **Inscriptions à l'école**

Les inscriptions à l'école de Gennes se feront auprès de la directrice, Mme Minotti à l'école élémentaire aux dates suivantes : mardi 26/04/16 de 8h30 à 17h15, lundi 2/05/16 de 16h15 à 18h, mardi 3/05/16 de 8h30 à 17h15 et mercredi 4/05/16 de 9h à 12h

Merci d'apporter : votre carnet de santé, votre livret de famille, une photo de votre enfant pour les inscriptions en maternelle et le certificat de radiation de l'école que l'enfant a quitté si ce n'est pas une première inscription.

Si vous n'habitez pas Gennes, merci de fournir une dérogation de la part des Municipalités concernées.

### **Broyeur à végétaux**

Une seconde session de broyage des végétaux à l'attention des particuliers aura prochainement lieu sur la place à bois du Vernois (date qui sera déterminée en fonction du nombre d'inscriptions reçues). Pour rappel, les personnes intéressées doivent en effet préalablement s'inscrire en mairie.

### **Chats errants**

Un habitant qui se plaint de l'invasion récurrente de chats sans maîtres sollicite la Commune afin qu'elle prenne en charge la stérilisation de ceux-ci. Eu égard aux problématiques financières actuellement rencontrées par nos collectivités, le coût généré par une telle action qui inclut la capture, la pension, la stérilisation et le relâchement dans la commune (environ 100 € par chat) va à l'encontre de la ligne de conduite budgétaire à adopter. Le Conseil municipal décide donc de ne pas lancer d'opération de stérilisation des chats errants pour le moment.

Afin d'éviter leur propagation, nous demandons à chacun d'entre vous de ne pas nourrir les animaux qui divaguent dans le village.

### **Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs – animations**

Dans le cadre de la charte paysagère signée entre le Grand Besançon, certaines de ses Communes membres et le Conseil en Urbanisme, Architecture et Environnement (C.A.U.E.), plusieurs animations sont proposées :

- Animations de la ligue de protection des oiseaux : le 9 avril à Arguel, le 21 mai à Rancenay, le 10 septembre à Busy et le 8 octobre à Larnod
- Animations autour des vergers pendant la fête de la nature : lecture paysagère et découverte de la faune et de la flore le 22 mai à Boussières
- Ateliers de lectures paysagères animées par la C.A.U.E.

Renseignements auprès des Communes concernées et du C.A.U.E.

### **Retransmission EURO 2016**

Pour faire suite à la dernière information relatant le fait d'une analyse de faisabilité de la retransmission du championnat d'Europe des Nations sur grand écran, le conseil municipal a pris la décision de retransmettre les matchs de l'équipe de France.

Le maximum de personnes autorisées dans la salle des fêtes de Gennes sera de 300.

Cette manifestation concernera les habitants de Gennes et les membres du club de football du FCMMGV.

Peu de personnes ont répondu au sondage concernant les habitants de Gennes. Nous réitérons notre demande afin que les personnes intéressées se fassent connaître par SMS ou en laissant un message téléphonique au 07 51 62 19 76 en envoyant :

- Euro 2016
- Intéressé
- Nom Prénom
- X personnes

### **Trail de Montfaucon**

La deuxième édition du Panora'Trail de Montfaucon, dont les bénéfices sont reversés à l'association « Nos enfants d'ailleurs » qui soutient l'accompagnement éducatif des enfants autistes, se déroulera le 1<sup>er</sup> mai prochain. Inscriptions et infos sur [www.nosenfantsdailleurs.fr](http://www.nosenfantsdailleurs.fr)

\*\*\*\*\*

*La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le vendredi 29 avril à 20h00.*

**N.B. : Un document faisant le point sur l'état des finances de la Commune, tel qu'il a été présenté aux membres du Conseil municipal en réunion du 4 mars et dont certains points suscitent des explications, est consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat. Les interrogations induites par le document pourront ainsi faire l'objet d'un échange avec le maire ou le secrétaire qui se tiendront à disposition des personnes intéressées pour répondre à leurs questions.**